

Fiche de données de sécurité

EHC® Liquid Mix

FDS n° : EHCLM-C
Date de révision: 2021-02-18
Version 1.02



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	EHC® Liquid Mix
Nom commercial alternatif	EHC®-L Mix; EHC® Liquid - Solid Component
Substance pure/mélange	Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée :	Produit de dépollution biologique pour la dépollution des sols et nappes phréatiques contaminés.
Restrictions d'utilisation	Non destiné au traitement de purification de l'eau potable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	PeroxyChem LLC 2005 Market Street Suite 3200 Philadelphia, PA 19103 267-422-2400 (Information générale) sdsinfo-pxc@evonik.com (Information générale par courriel)
-----------	---

Personnes responsables	Evonik Operations GmbH Rellinghauser Str. 1-11 45128 Essen Germany Tel: +49 6181 59 4787 E-mail: sds-hu@evonik.com
------------------------	---

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Urgence sanitaire 24 heures sur 24: +49 2365 49 2232

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

La préparation n'est pas classée au titre de la Directive 1272/2008.

Le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle sont répertoriées à la section 8.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.3 AUTRES INFORMATIONS

Dangers généraux

DANGER DE CONFINEMENT : Tout récipient contenant EHC humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz. Un nuage de poussière peut s'enflammer au contact d'une étincelle.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
sel de fer	Listed	-	92-97	-	01-2120070499-45-XXX X
amino acid	Listed	-	3-7	-	01-2120047494-54-XXX X

Le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle sont répertoriées à la section 8.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact cutané	Laver à l'eau chaude et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Inhalation	Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets gastro-intestinaux. L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuel, voir section 8. Évitez la dispersion des poussières dans l'air (ce est à dire, le nettoyage des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé.). ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de fuite, empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les caves ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter d'humidifier la poussière et la recueillir sous forme de poudre sèche en utilisant l'EPI approprié à la manipulation de matières sèches et poussiéreuses; entreposer dans des récipients conservant la matière au sec, isolée et bien aérée. Évitez la dispersion des poussières dans l'air (ce est à dire, le nettoyage des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé.). Les dépôts de poussières ne devraient pas être autorisés à se accumuler sur les surfaces, car ils peuvent former un mélange explosif se ils sont libérés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Le matériau peut être recyclé si la contamination n'est pas un problème. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

6.4 Référence à d'autres sections.

Équipement de protection individuel, voir section 8 Voir la section 13 pour toute information d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Ménage de routine devrait être instituée pour que les poussières ne se accumulent pas sur les surfaces. Matériau en poudre sèche peut construire l'électricité statique lorsqu'il est soumis à la friction de transfert et les opérations de mélange. Fournir des précautions adéquates, telles que la terre ou à la masse, ou en atmosphère inerte.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver bien fermé, au frais et au sec. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Matières à éviter

Agents comburants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Lettonie	Lituanie	République tchèque
amino acid	TWA 2 mg/m ³		

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation d'échappement et transport de matières locales impliquées dans la manipulation de ce produit contiennent des événements de secours d'explosion ou d'une suppression de l'explosion ou un environnement pauvre en oxygène. Vérifier que tous les systèmes de manipulation des poussières (tels que conduits d'évacuation, collecteurs de poussières, cuves et équipements de transformation) sont conçus de sorte à prévenir toute fuite de poussières vers l'atelier (c'est-à-dire de fuite depuis les équipements). Utiliser un équipement électrique uniquement classées de façon appropriée et chariots de manutention automoteurs.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Masque anti-poussière P2 en présence de concentrations élevées de poussières. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Pas de précautions spéciales requises.

Protection des mains

Gants de protection

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre sèche
Couleur	gris clair
État physique	solide
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	4.5 (solution à 1%)
Point d'éclair	Sans objet
Point/intervalle de fusion	Se décompose en cas d'échauffement 100 °C
point de congélation	Aucune information disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Faible risque d'explosion de poussières
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Relativement soluble
viscosité	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente
 Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Éviter de générer de la poussière; la poussière fine dispersée dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition peut présenter un risque d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5 matières incompatibles

Agents comburants forts.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë**

DL50 dermal	Aucune information disponible
DL50 oral	Sel de fer : 2100 mg/kg (cobaye) Cystéine : 1 890 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	Aucune information disponible
Contact cutané	Ne devrait pas être irritant, compte tenu de ses ingrédients.
Contact oculaire	Ne devrait pas être irritant, compte tenu de ses ingrédients.

Toxicité chronique

Sensibilisation	Ne devrait pas être sensibilisant sur la base des composants.
Cancérogénicité	Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
amino acid		96 h LC50: > 100 mg/L (Danio rerio) semi-static		

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT)

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Élimination du produit/de l'emballage Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

ICAO/IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Z élande)
sel de fer	X	X	206-076-3	-	-	X	X	X	X
amino acid	X	X	200-158-2	X	X	X	X	X	X

Directive 2008/98/CE relative aux déchets

Sans objet

D'accidents majeurs (directive 2012/18/EU)

Sans objet

les armes chimiques (CWC)

Sans objet

UE - Exportations et importations de produits chimiques dangereux (Règlement (CE) n° 304/2003)

Sans objet

Classe de contamination (Allemagne):

WGK 1

Règlement 98/2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Sans objet

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 2021-02-18

Restrictions d'utilisation

Ne pas utiliser dans l'eau potable. Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Produit de dépollution

biologique pour la dépollution des sols et nappes phréatiques contaminés.

Date de révision: 2021-02-18
Remarque sur la révision sections de la FDS mises-à-jour 1

Liste des abréviations et acronymes

ATE Acute Toxicity Estimate
 ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
 AND European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 CE50 Concentración Efectiva Media
 CEN European Committee for Standardisation
 C&L Classification and Labelling
 CLP Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008
 CLV Ceiling Limit Value Par CAS# Chemical Abstracts Service number
 CMR Carcinogen, Mutagen, or Reproductive Toxicant
 CSA Chemical Safety Assessment
 CSR Chemical Safety Report
 DNEL Derived No Effect Level
 DOT Department of Transportation
 DPD Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
 DSD Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
 DU Downstream User
 EC European Community
 ECHA European Chemicals Agency
 EC-Number EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS)
 EEA European Economic Area (EU + Iceland, Liechtenstein and Norway)
 EEC European Economic Community
 EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
 ELINCS European List of notified Chemical Substances
 EN European Standard
 EQS Environmental Quality Standard
 EU European Union
 Euphrac European Phrase Catalogue EWC
 European Waste Catalogue (replaced by LoW –see below)
 FDS Ficha de Datos de Seguridad
 GES Generic Exposure Scenario
 GHS Globally Harmonized System
 IATA International Air Transport Association
 ICAO-TI Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
 IMDG International Maritime Dangerous Goods
 IMO International Maritime Organization
 IMSBC International Maritime Solid Bulk Cargoes
 IT Information Technology
 IUCLID International Uniform Chemical Information Database
 IUPAC International Union for Pure Applied Chemistry
 JRC Joint Research Centre
 Kow octanol-water partition coefficient
 LC50 Lethal Concentration to 50 % of a test population Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
 LE Legal Entity
 LLV Level Limit Value
 LoW List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
 LR Lead Registrant
 M/I Manufacturer / Importer
 MS Member States
 MSDS Material Safety Data Sheet
 NOEC No observed effect concentration
 OC Operational Conditions
 OECD Organization for Economic Co-operation and Development
 OEL Occupational Exposure Limit
 OJ Official Journal
 OR Only Representative
 OSHA European Agency for Safety and Health at work
 PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PEC Predicted Effect Concentration
PNEC(s) Predicted No Effect Concentration(s)
PPE Personal Protection Equipment
(Q)SAR Qualitative Structure Activity Relationship
REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006
RID Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
RIP REACH Implementation Project
RMM Risk Management Measure
SCBA Self-Contained Breathing Apparatus
SDS Safety data sheet
SIEF Substance Information Exchange Forum
SME Small and Medium sized Enterprises
STEL Short-term exposure limit
STOT Specific Target Organ Toxicity (STOT)
RE Repeated Exposure (STOT)
SE Single Exposure Par SVHC Substances of Very High Concern
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighed Average
UN United Nations
vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative / mPmB Muy Persistente y Muy Bioacumulativo
WGK Wassergefährungsklassen

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations de la présente FDS (y compris les données et les mentions) sont présumées exactes par PeroxyChem à la date de publication. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE QUANT À L'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, LA VALEUR COMMERCIALE OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS. Ces informations ne concernent que le produit spécifiquement décrit, et sont susceptibles de ne pas être applicables s'il est employé en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé. En outre, les conditions et méthodes d'utilisation étant hors du contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou s'appuyant sur de telles informations.

Préparé par

PeroxyChem
© 2021 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité